

le libertaire

ORGANE HEBDOMADAIRE DE L'UNION ANARCHISTE-COMMUNISTE

ET MAINTENANT ?

Alors la pensée très nette que le Congrès d'Orléans peut être considéré comme un bon congrès. L'avenir dira qu'on y a fait un nécessaire travail d'éclaircissement, de recherches ; qu'on y a posé des jalons pour l'action à mener qu'on y a abordé avec curiosité les grands problèmes de l'actualité ouvrière. Ouvre indispensable réalisée dans une atmosphère de plus en plus sereine à mesure que le Congrès se déroulait, attrait qui n'interdisait pas l'opposition des dogmatiques et le choc, parfois violent, des idées. Nous nous sentions très loin des congrès de Paris et de Toulouse empoisonnés par l'esprit de scission, livrés à une vaine agitation de tendance. La gravité de l'heure, que chacun comprenait, le danger de nouvelles divisions, le sentiment de notre responsabilité devant la carence des partis politiques imposaient à tous le maximum d'efforts pour demeurer unis autour de l'U. A. et du *Libertaire*.

Nos camarades verront les résultats de ces efforts tout au long du compte rendu dont nous commençons la publication aujourd'hui et que nous regrettons de présenter de façon si sommaire. Ils les verront dans les motions qui ont terminé chacun des principaux débats et où les congressistes se sont efforcés de préciser leur position doctrinale et tactique. Ils les verront enfin dans la motion qui a clôturé le congrès et qui, votée à l'unanimité, exprime une haute pensée d'unité et un puissant désir d'action révolutionnaire. En face de cette volonté commune d'aboutir, de renforcer le mouvement anarchiste, que présentent les quelques petites querelles qui, sur des points de détail, d'organisation ou d'administration, dressèrent parfois violemment les congressistes les uns contre les autres. Tout au plus, comme les ombres dans un tableau, font-elles ressortir davantage le relief et l'intérêt de l'ensemble des débats.

Ainsi se trouvent fixées, pour les mois à venir, les positions essentielles de l'U. A. face à la guerre et au fascisme, face au chômage, face à la division de la classe ouvrière. Nous ne voulons pas douter qu'après ce congrès, où la voix de tous a pu se faire entendre, elles ne deviennent celles de l'ensemble des Anarchistes. Après une discussion de plusieurs jours, où toutes les théories ont pu se manifester, où chacun a pu librement exprimer sa pensée, il ne saurait y avoir de dissidence, d'opposition, de réserves ou de manœuvre ; mais, au contraire, l'effort de tous se trouve requis dans l'action commune et selon les directives posées par le congrès. Il n'est pas besoin à ce sujet de parler de discipline ou de contrôle de l'organisation ni surtout de cet étroit formalisme où triomphent les partis et que réprouvent justement les Anarchistes-Communistes et hors duquel il ne saurait y avoir d'action cohérente et, par conséquent, efficace, conduisant tout naturellement à l'application rigoureuse et loyale des décisions souveraines des congrès.

Avant nous dira si elles ont répondu aux besoins de la classe ouvrière et aux angoisses de l'heure présente mais, quel que soit leur intérêt propre, elles ne vaudront que dans la mesure où les Anarchistes s'appliqueront à les faire passer dans les faits. Dès lors, on s'aperçoit de l'immense travail de propagande qui s'offre à eux. Organiser des conférences, des meetings pour faire connaître la pensée anarchiste aux prolétaires dégénérés des politiciens, porter la contradiction chez nos adversaires, fonder une sorte de front commun antifasciste, faire pénétrer l'idée de la nécessité et de l'urgence de l'unité ouvrière, seule capable de lutter contre l'unité bourgeois, défendre et organiser les chômeurs, lutter contre la guerre, répondre à la conquête des masses à laquelle se livre actuellement le fascisme français par un travail d'éclaircissement et un combat pied à pied dans les organisations ouvrières, dans les réunions publiques, dans la rue, s'efforcer de toucher la conscience du prolétariat, formuler des mots d'ordre précis s'adaptant bien à sa situation, l'amener, en un mot, à la conception révolutionnaire de la lutte de classes, tel est l'essentiel de notre effort d'aujourd'hui, telles sont ce qu'on pourra appeler nos tâches immédiates.

Une pareille propagande suppose non seulement des hommes résolus, mais aussi une organisation et un journal puissants. Il nous faut dès aujourd'hui

Prémises à la Révolution

Cette fameuse Conférence de Londres dont on attendait merveille se meurt ; envolées de ce fait les espoirs que l'on avait mis en elle, finies les illusions en un équilibre qui ramènerait la paix économique et la prospérité. Fixés sur l'or comme base de monnaie d'échanges les pays qui ont stabilisé la leur, après l'avoir avilie dans la mesure qu'elle réduisait une dette intérieure trop lourde, eussent voulu que les U.S.A. n'abandonnassent pas l'échelon-or ; ou du moins qu'ils fixent la valeur de leur monnaie à une parité qui ne les désavantageait pas trop.

Stabiliser le dollar lors de cette Conférence était prématûr. Il importait de connaître l'importance des dégâts, de savoir si cette dévalorisation correspond à l'excédent de dette intérieure qui paralyse en partie — car il y a d'autres causes — la vie économique des Etats-Unis. Le refus de Roosevelt d'arrêter la chute du dollar rendait ainsi la Conférence sans objet, car elle ne pouvait raisonnablement prendre de décision sans l'Amérique. Pour que les représentants du capitalisme mondial puissent se mettre d'accord il eût fallu trouver un autre échelon monétaire ; mais quel métal précieux pourrait remplacer l'or que les trusts possèdent et qui représente les biens visibles, la richesse, la propriété ? Logiquement les tenants du capitalisme assemblés à Londres ne pouvaient détruire ce qui est la substance même de leurs priviléges, chacun tire à son profit la couverture avec un mépris total du voisin.

Trouver un autre échelon qui, tout en conservant aux privilégiés leurs avantages sociaux, débarrasserait les Etats et eux en même temps du fardeau des dettes qui écrasent le monde sera la solution rêvée.

Envisagé sous cet angle le problème n'a

pas de solution possible car les dettes sont trop lourdes pour que le travail les paie ; de leur libération dépend la stabilité des Etats, faute d'entente entre eux les capitalistes se font la guerre à nos dépens.

(Voir la suite en quatrième page)

Le Congrès du Parti Socialiste

Le Congrès du parti socialiste, par l'ampleur des débats, par l'originalité des théories qui y ont été développées, par l'importance de certains discours, a largement légitimé la publicité qui lui a été faite.

Dans une salle sobrement décorée, les « durs » et les « mous » du parti se sont livrés un combat qui, quoique le résultat en fut connu à l'avance, n'a pas manqué de phases pathétiques.

A plusieurs reprises, on a eu l'impression qu'une cassure se produisait entre le présent et la politique d'un passé jugé stérile. En vérité, c'était bien là la querelle. Le parti socialiste subit lui aussi le choc de la crise. Le chômage généralisant la misère parmi les masses prolétariennes, et leur interdisant toute perspective riante, n'a pas manqué de provoquer une fermentation dans ce parti, où l'élément prolétarien reste quoiqu'en dise, en forte majorité. La déception produite par la stérilité de l'action parlementaire, à qui qui précédemment on accordait une si grande valeur, dans ce parti essentiellement électoraliste, est mise particulièrement en relief par un an de Cartel. L'ébranlement de la démocratie bourgeoise, dont la duperie apparaît mieux en ces périodes troubles et inquiétantes, pour les classes dirigeantes, dont l'esprit est hanté par des réveries de renforcement de l'autorité, de dictature. Enfin, l'effondrement lamentable de la Social-Démocratie allemande qui personifie pour ainsi dire, cette politique de collaboration et d'édification » par étapes du socialisme, suivant des essais particulièrement malheureux d'exercice du pouvoir dans plusieurs pays. Toutes ces démissions, ces défaites ont provoqué un esprit nouveau, qui se dresse violemment contre les méthodes périlleuses d'un passé déprimant, et se traduit idéologiquement par cette crise doctrinale du socialisme.

Ce redressement qui se dessine sous la pression mécanique des faits, bouscule toute une tradition, qui constitue l'essence même de ce socialisme, dégénéré par l'abandon de la démocratie bourgeoise et de socialisme. L'on comprend le désarroi qui s'ensuit dans les esprits, qui se traduit dans le parti, par des schismes dont la gravité menaient son existence, devenue d'ailleurs inutile par l'évolution sociale générale, qui place tout le problème social sous un angle aigu de classe.

En effet, une fois que le divorce socialiste sera un fait accompli, car désormais il ne peut en être autrement, cela mettra fin à cet alliage inconscient, rejettant vers les partis bourgeois toute la partie restée fidèle à la conception du socialisme définie par Jaurès et autres leaders plus obscurs. Le parti socialiste redressé, renoué, plaçant l'action parlementaire à l'arrière-plan, fera double emploi avec le parti bolchevik. A moins qu'il n'en se considère destiné à prendre sa place, estimant à juste titre, qu'un travail révolutionnaire positivement sérieux nécessite un parti réfractaire à l'atavisme moscovite. En ce cas, il ne restera plus qu'aux militaires de base du P. C., d'abandonner sans j'attendre leur lamentable parti, vivant sous la direction de pontiffs, tout aussi lamentables et fâcheusement atrophies du double point de vue de la raison et de l'intelligence.

La plus grande partie du Congrès a été remplie par le débat de la C.A.P. et du groupe parlementaire. Alternativement « durs » et « mous » se succèdent à la tribune, applaudi ou chahutés par les tribunes, qui seraient occupées par les élémates réputés « extrémistes » de la Fédération de la S.N.C.

Tout l'effort de la droite, représentant politiquement la majorité du groupe parlementaire, porta évidemment le blâme de la majorité du groupe. Elle usa d'une argumentation astucieuse, ouvraient blâmer la majorité du groupe parlementaire, pour sa politique de soutien, éclaré Déat dans son rapport, mais cette politique n'a jamais encore été condamnée par le parti. La motion d'Avignon elle-même n'a pas interdit une telle politique. En n'est plus vrai. Cette motion due aux qualités nuancées de Blum, n'était remarquable que par son obscurité et sa possibilité d'être interprétée différemment. Aussi, la position de la droite sera solide, si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de Montagnon et de Déat.

Si le désaccord n'était pas plus profond et d'ordre doctrinal, ainsi que l'ont révélé les discours de Marquet, de

Le Congrès National de l'U.A.C.R. à Orléans

En raison de la gravité actuelle de la situation du prolétariat international, les débats du Congrès national de l'Union Anarchiste-Communiste Révolutionnaire ont revêtu une ampleur dont le compte rendu analytique publié ci-dessous donnera une idée.

Parmi toutes les voix qui se font entendre dans ces jours caniculaires, chacune espérant apporter sa solution à la crise ou ses remèdes aux souffrances des travailleurs, il importait que la voix des anarchistes, sans dominer sur les tréteaux, vienne dire : « Plus que jamais, il faut compter avec nous. Notre petit nombre a été jusqu'ici le gage de notre activité. Mais c'est maintenant que les masses doivent savoir le but de cette activité. Nous ne sommes pas désintéressés. Mais ce que nous désirons pour nous-mêmes, nous désirons que chaque travailleur nous aide à le conquérir pour son propre compte. *Les anarchistes veulent instaurer un milieu social qui assure à chaque individu le maximum de bien-être et de liberté adéquat à chaque époque.* Or, l'époque que nous traversons est une époque où l'abondance et la surabondance des produits et des moyens de production et de répartition sont tels qu'il est inadmissible que des hommes puissent encore mourir de faim, où la carence et la malaisance des dictatures sont telles qu'il est inadmissible que des hommes se laissent encore mener ainsi ; où toutes choses vont si mal entre les mains des politiciens, des bourgeois, des prêtres, des gendarmes, qu'il est inadmissible que le monde continue longtemps à aller comme ça.

Les Débats

PREMIÈRE JOURNÉE

(Vendredi 14 juillet 1933)

Séance du matin

Les groupes adhérents à l'U.A.C.R. se sont fait représenter nombreux au Congrès National d'Orléans.

Sur la proposition de plusieurs camarades, c'est *Colin*, du groupe d'Orléans, organisateur du Congrès, qui est appelé à présider cette séance d'ouverture.

Avant de commencer les débats, les mandats des groupes représentés sont apportés ainsi que les lettres qui les confirment. Au nom du groupe du 10^e, *Duchamp* demande que ces mandats soient vérifiés. Satisfaction lui est donnée.

Le Président lit alors plusieurs lettres ; *Sébastien Faure* forme des voeux très sincères et très ardents pour que, du Congrès auquel il lui est impossible d'assister, sorte une U. A. plus puissante et plus unie, en raison de la vigilance toujours plus vigoureuse qu'exige de nous le cours des événements. Des camarades appartenant à l'Union Communiste-Anarchiste Italienne et au groupe d'entente de la région parisienne, apportent au Congrès leur adhésion morale, en souhaitant que des travaux soient féconds en résultats. Le groupe de Coursan a demandé que sa lettre soit lue au Congrès par le camarade *Lashorte*. Comme cette lettre touche aux différents points de l'ordre du jour, *Frémont* demande que la lecture en soit faite au fur et à mesure du déroulement des débats. Un message des camarades appartenant à la Fédération espagnole est lu par le président et une discussion s'engage au sujet de ces camarades qui auraient demandé à être invités avec voix délibérative. Au Congrès de Toulouse, affirme *Lauzille*, des groupes bulgares ont été représentés de cette manière. Aucune fin de non recevoir n'a été opposée aux camarades espagnols, en réalité, mais ceux-ci n'ont pas cru devoir communiquer directement avec la C. A. ou avec la Fédération parisienne.

Lashorte donne ensuite lecture du préambule de la lettre du Groupe de Coursan, puis le président donne connaissance des sommes versées par les groupes pour la caisse d'avant Congrès. Après les explications de *Duchamp* pour le Groupe du 10^e et du Groupe de Montrouil, la discussion du rapport moral est renvoyée à l'après-midi.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

LE RAPPORT MORAL

Au début de la séance de l'après-midi, *Cathelot*, du groupe d'Orléans, est appelé à présider.

Scheck, secrétaire de l'U. A., présente le rapport moral. Il indique dans quelles conditions la C. A. a été amenée à remplacer la moitié des membres de la C. A. nommée au Congrès de Toulouse, et à réorganiser le Comité de rédaction du *Libertaire*. Il signale que les réunions de la C. A. ont été régulièrement suivies, mais que la liaison avec la province s'est relâchée.

Au sujet de la réorganisation de l'U. A., il indique que le meilleur travail a été fait dans la région parisienne. En province, le groupe de Toulouse s'est séparé de l'U. A. et des difficultés ont été créées à Trélazé par les attaques du « Combat syndicaliste » contre le *Libertaire*, ainsi qu'en témoigne une lettre.

Un moment de la campagne électorale, une école du propagandiste a été ouverte. Elle a malheureusement peu duré, faute d'une direction compétente.

Au sujet de l'organisation du Congrès, *Scheck* donne des éclaircissements sur les invitations. Il en a été adressé même aux groupes qui ont quitté l'U. A.

Il conclut en disant que du présent Congrès doivent sortir l'unité du mouvement anarchiste et son influence sur la classe ouvrière. D'où les questions choisies : Lutte contre la guerre, le fascisme, le chômage, l'idée religieuse, pour l'unité ouvrière.

Duchamp, mandaté par le Groupe du 10^e, reconnaît que la situation est révolutionnaire et que les forces du prolétariat sont morcelées. Après l'examen du rapport moral et du rapport sur le fascisme, *Duchamp*

déclare qu'ils ne tendent aucunement à regrouper ces forces. Il espérait qu'un effort de regroupement serait tenté avec l'établissement à la base d'un programme de coalition.

Il regrette que l'envoi tardif des rapports n'ait pas permis une discussion sérieuse dans les groupes. Il regrette qu'on n'ait pas fait appel au concours de camarades qui auraient activé l'impression de ces rapports. Le rapport financier aurait dû parvenir un mois avant le Congrès.

Lauzille, mandaté par les groupes du 5^e et du 13^e arrondissement, se prononce contre le rapport moral. Il n'accepte pas certaines méthodes employées dans l'acquisition antiparlementaire. Il n'est pas d'accord avec la campagne menée pour l'amnistie, et sur l'appel qui a été fait à des politiciens et à certaines personnalités. Il s'élève contre la manière dont a été composé le numéro spécial sur l'amnistie. Il proteste contre le fait qu'un article du camarade *Le Meillour* n'a pas été inséré. Il se plaint de la manière dont un meeting en faveur des Espagnols a été organisé. Au sujet de la Commission administrative, il souhaite un retour à l'ancienne formule, donnant plus d'activité au C. I. Il se plaint qu'un journal réactionnaire ait pu faire état d'une réponse à un article d'un camarade espagnol.

Prudhommeaux, délégué par le groupe de Nîmes et la Fédération Anarchiste du Gard, apporte le point de vue de cette Fédération. Aucun rapport n'est parvenu au groupe de Nîmes. D'accord sur le fond quant à la campagne sur l'amnistie, il déclare que ces camarades sont opposés sur la manière dont ils conçoivent la propagande. Il n'est pas satisfait de l'attitude du *Libertaire* au sujet des événements d'Allemagne et il fait grief à *Lashorte* d'avoir dit que les communistes allemands avaient eu à choisir entre la houlette de *Severing* et la matraque d'*Hitler*. Il aurait fallu démasquer le discrédit où étaient tombés les partis, et non des erreurs de tactique. Enfin, *Prudhommeaux* signale ce qu'il nomme l'insuffisance d'information du *Libertaire* en ce qui concerne la question espagnole.

Lecture est ensuite donnée d'une lectrice du Groupe de Croix (Tourcoing, Wasquehal et environs) qui trouve que le numéro spécial sur l'amnistie était défectueux, et qui voudrait une meilleure décentralisation du mouvement par une correspondance avec les groupes de province.

Frémont met au point la question de l'envoi des circulaires et rapports et celle de la campagne pour l'amnistie. Les camarades qui critiquent ne sont pas d'anciens militants ayant vécu le mouvement. L'action a été décidée au lendemain de la campagne électorale. Comme pour les précédentes campagnes en faveur de l'amnistie, après divers incidents, l'U. A. a conservé la direction en utilisant certains concours et influences. Dans aucun cas il n'y a eu compromission ni diminution. Tous les meetings ont été organisés et contrôlés par nous. Les politiciens ne se servent pas de nous, et l'amnistie est une question humaine. *Frémont* regrette que l'attitude de certains groupements ne favorise pas l'appel à la concorde pour le triomphe de l'idée anarchiste envoyé par le Groupe de Croix.

Il indique qu'au moment du Congrès de Toulouse, la situation de l'U. A. était plus mauvaise qu'aujourd'hui où plusieurs groupes se développent. Selon lui, l'unité anarchiste-communiste ne doit pas être sentimentale, mais fondée sur une base d'action, sur le désir de donner une vitalité nouvelle au mouvement, de lier les efforts de tous, de donner une position très nette aux problèmes. Un manifeste doit sortir de ce Congrès et constituer un véritable programme. Des tournées de propagande doivent être entreprises en accord avec les militants des régions où la formation de groupes est possible. La liaison avec la province sera assurée par une correspondance régulière des membres de la C. A. avec lesquels qui les auront choisis.

Après deux courtes interventions de *Henri Lucien* et de *Carpentier*, *Duchamp* prend de nouveau la parole au nom du groupe du 10^e. Il déclare que l'U. A. n'a pas profité de la campagne pour l'amnistie tout en en payant les frais. Il regrette l'insertion dans le *Libertaire* d'un placard annonçant un meeting confédéré, publicité non motivée par la C.G.T., dit-il. Il propose d'établir un contrôle effectif sur le travail de la C.A.

Maudès dit que l'amnistie n'est pas une question anarchiste. Les individualistes les plus farouches n'hésitent pas, en certaines circonstances, à implorer des personnalités politiques.

Puis Lashorte répond aux différentes critiques apportées sur la campagne de l'amnistie et l'administration du *Libertaire*, ainsi qu'aux observations de *Prudhommeaux*. Il constate que, de plus en plus, beaucoup de socialistes et de communistes quittent leur parti sont susceptibles de venir à nous.

Lauzille et *Darnet* (Montreuil) interviennent de nouveau, puis la parole est à notre camarade *Couramy*, du groupe de Liège. Il s'étonne que le Congrès ait roulé jusqu'ici sur des questions de détail. Il appelle des suggestions sur l'organisation, la propagande, la diffusion d'une nouvelle littérature anarchiste, la formation de nouveaux militants et des jeunesse.

Frémont dit que l'accord avec *Lecoin* a toujours existé sur l'unité syndicale et la défense des emprisonnés. La campagne pour l'amnistie, qui est inspirée de précédents (affaires *Ascaso-Durutti*, *Sacco-Vanzetti*), a créé un courant d'idée favorable. Si notre Comité n'avait pas existé, rien n'aurait été fait.

En ce qui concerne la réorganisation, il déclare qu'il faut un mouvement anarchiste positif, une tactique juste et suivie des masses, avec une charpente critique, pour qu'elle soit féconde.

Après un court débat, *Duchamp* revient sur la question de l'amnistie. Les anarchistes, dit-il, ont donc l'espérance d'obtenir quelque chose des politiciens. Il demande

que le Congrès se précise et dise qu'on peut faire appel à eux. Mais, il croit personnellement que l'on n'arrive à aucun résultat sans intervenir directement auprès des politiciens, tandis que leur concours dans des meetings est inutile et que ces derniers sont du temps perdu.

Duchamp demande ensuite s'il peut donner lecture au Congrès des lettres de groupes invités, ainsi que d'autres groupes, qu'il a reçus personnellement, intéressant le rapport moral et divers autres rapports. Après intervention de *Frémont* et de *Scheck* qui s'étonne que des groupes non adhérents à l'U.A. essaient d'influencer le Congrès par personne interposée, le Congrès vote sur la lecture immédiate de la correspondance personnelle de *Duchamp*.

Le Congrès décide de reporter à plus tard la lecture de cette correspondance, voté par 17 voix contre 5 et 2 abstentions.

Avant le vote qui va clôturer la discussion sur le rapport moral, *R. Lantier* lit les propositions du Groupe de Lille qui demandent la suppression graduelle d'une partie de notre liberté. Il voit des économies à réaliser dans l'administration du *Libertaire* et de la Librairie. *Scheck* montre que tout le possible a été fait dans ce sens.

Prudhommeaux (Nîmes) dit que le groupe de Nîmes est d'accord sur le principe d'un versement obligatoire. Ceux qui ne donnent jamais rien ni de leur personne ni de leur argent sont des parasites ou des bons à rien et il faut leur faire comprendre que leur place n'est plus dans l'U.A.

Frémont prend alors la décision de Toulouse et demande qu'on l'accepte avec les modifications nécessaires par la discussion précédente. Sa motion est adoptée, sauf 5 voix et 6 abstentions.

Duchamp demande que le Congrès décide de reporter à la fin de l'étude de la discussion du rapport d'organisation.

Ringeas demande qu'un adhérent à la Jeunesse soit compris dans la nouvelle C. A. et *Lauzille* que les groupes ou Fédérations choisissent leur correspondants au sein de la C. A.

Toutes ces propositions sont acceptées.

probation des groupes. Le Congrès extraordinaire a lieu si les groupes le jugent nécessaire.

Guyard présente au nom du groupe du 19^e une motion instituant le référendum. *Lauzille* (5^e) dit que le temps peut manquer.

Lashorte se prononce pour la motion du 19^e. Le vote a lieu après que des explications ont été fournies à *Prudhommeaux* et la motion est adoptée moins de 3 voix.

En conséquence, le Congrès d'Orléans décide qu'un Congrès extraordinaire pourra avoir lieu quand la majorité des groupes en auront approuvé la nécessité.

ÉLECTION DE LA C. A.

Frémont demande que le Congrès décide que chaque membre de la C. A. soit correspondant d'une Fédération régionale ou d'une région de groupes, à l'exception du secrétariat. Le 19^e appuie cette proposition.

Duchamp demande que l'élection de la C. A. soit reportée à la fin de l'étude de la discussion du rapport d'organisation.

Ringeas demande qu'un adhérent à la Jeunesse soit compris dans la nouvelle C. A. et *Lauzille* que les groupes ou Fédérations choisissent leur correspondants au sein de la C. A.

Toutes ces propositions sont acceptées.

LE LIBERTAIRE

Les deux premiers points des propositions du groupe du 10^e concernant le comité de rédaction du *Libertaire* ne font que confirmer un état de fait existant. Le 3^e point, dit que la rédaction du *Libertaire* sera assurée par les membres du Comité de rédaction, par des camarades de province et par toutes individualités anarchistes. *Verdier* (Groupe des Lilas) fait observer que le *Libertaire* étant l'organe de l'U.A.C.R., il ne doit pas contenir d'articles contraires à la doctrine de l'U.A.C.R.

Frémont constate que le *Libertaire* peut s'ajouter divers collaborateurs, du moment que les articles sont discutés et soutenus au contrôle de la C. A. *Lashorte* déclare qu'il ne faut pas écarter des individualités étrangères au mouvement qui peuvent nous attirer des lecteurs en dehors de l'U.A. *Duchamp* estime que des camarades anarchistes peuvent suffire à assurer la rédaction du *Libertaire*. *Cathelot* dit que le groupe de Croix se plaint que le *Libertaire* n'a pas inséré des articles sur l'amnistie qu'il a envoyés.

Frémont n'a pas reçu les articles en question, mais le *Libertaire* a passé des articles du groupe de Croix sur la guerre qui ne reflétait pas la pensée du Comité de rédaction. Il donne des précisions sur l'activité du *Libertaire*, sur les articles du camarade *De Groot* qui n'a jamais fait l'apologie de la C.G.T., comme on semble le lui reprocher, mais a critiqué très souvent l'attitude de celle-ci, et travaillé à l'unité ouvrière, conformément à la ligne de conduite adoptée à Toulouse.

Après une intervention de *Verdier* (Lilas) et de *Prudhommeaux*, qui donne des explications sur ses articles au sujet de la question allemande et de l'affaire von der Lubbe, *Duchamp* et *Lauzille* apportent leurs critiques sur des points de détail.

Puis le camarade *Couramy* (groupe de Liège) dit qu'il trouverait que les groupes ayant cotisé 6 mois au moins au Congrès, et non au nom du groupe du 10^e pour que les groupes, dans ce délai, soient à jour de leurs cotisations. *Frémont* demande que, dans ces conditions, les groupes qui n'auront pas donné signe d'existence depuis 6 mois ou plus ne soient pas considérés comme adhérents à l'U. A. Au nom du groupe de Saint-Denis, *Carpentier* demande qu'une représentation proportionnelle soit assurée aux diverses opinions. Finalement, les motions *Frémont* et *Duchamp* sont mises aux voix. Le vote donne les résultats suivants : *Motion Lauzille* (10^e) 8 voix ; *Motion Frémont* (19^e), 7 voix. Abstentions, 9. En conséquence, le Congrès déclare que ne pourront participer au prochain Congrès National que les groupes adhérents à l'U.A. depuis au moins trois mois. Ces groupes devront être à jour des cotisations dont le versement a été décidé par le présent Congrès.

Scheck voudrait que les groupes aient droit à l'U.A. preuve de vie financière trois mois avant le Congrès. *Duchamp* insiste dans une motion qu'il présente au nom du groupe du 10^e pour que les groupes, dans ce délai, soient à jour de leurs cotisations. *Frémont* demande que, dans ces conditions, les groupes qui n'auront pas donné signe d'existence depuis 6 mois ou plus ne soient pas considérés comme adhérents à l'U. A. *Frémont* demande que la rédaction du *Libertaire* soit assurée par les groupes ayant cotisé 6 mois au moins au Congrès, et non au nom du groupe du 10^e pour que les groupes, dans ce délai, soient à jour de leurs cotisations.

Lashorte voudrait que les groupes aient droit à l'U.A. preuve de vie financière trois mois avant le Congrès. *Duchamp* insiste dans une motion qu'il présente au nom du groupe du 10^e pour que les groupes, dans ce délai, soient à jour de leurs cotisations.

Frémont constate que le *Libertaire* peut s'ajouter divers collaborateurs, du moment que les articles sont discutés et soutenus au contrôle de la C. A. *Lashorte* déclare qu'il ne faut pas écarter des individualités étrangères au mouvement qui peuvent nous attirer des lecteurs en dehors de l'U.A. *Duchamp* estime que des camarades anarchistes peuvent suffire à assurer la rédaction du *Libertaire*. *Cathelot* dit que le groupe de Croix se plaint que le *Libertaire* n'a pas inséré des articles sur l'amnistie qu'il a envoyés.

Frémont n'a pas reçu les articles en question, mais le *Libertaire* a passé des articles du groupe de Croix sur la guerre qui ne reflétait pas la pensée du Comité

Séance de l'après-midi

En raison de la fin tardive de la séance du matin, c'est à deux heures et demie que s'ouvre la séance de samedi après-midi. Devant l'impossibilité d'en finir le soir même, le Congrès repousse l'idée d'une séance de nuit.

COLIN a reçu deux lettres : Sébastien FAURE, ne pouvant prendre part aux travaux du Congrès, fait observer que les trois grands problèmes à l'ordre du jour : fascisme, guerre, crise économique et chômage n'en forment qu'un en réalité. Le Congrès est unanime pour adresser à Sébastien Faure l'expression de sa sympathie et ses vœux pour un prompt rétablissement. La lettre d'Ernestan (Bruxelles) sera lue au cours de la discussion des rapports.

CARPENTIER reprend la motion du groupe de St-Denis approuvant l'action passée du Comité de rédaction. La motion votée le matin leur donnant en réalité satisfaction sur la composition du C.R., le Congrès repousse le projet de Duchamp (10^e) et Lauzile (5^e).

La motion du groupe de Saint-Denis est alors adoptée contre 6 voix et 4 abstentions. En conséquence :

Le Congrès tient à approuver les camarades du Comité de rédaction des efforts qu'ils ont faits pour la tenue rédactionnelle du *Libertaire*. Il décide que ces camarades seront maintenus à leur poste et qu'ils continueront à s'inspirer des décisions du Congrès.

DUCHAMP (10^e) insiste pour que l'on passe au vote sur le 4^e point du programme présenté par son groupe sur la méthode de travail du comité de rédaction. Cette méthode ayant été définie et approuvée le matin, le Congrès repousse la mise aux voix de ce point.

Le sujet de l'insertion dans le journal d'extraits d'auteurs anarchistes, Lashortes fait observer que cela réduirait la place accordée à l'actualité, mais Frémont dit qu'il est possible de publier ces extraits quand ils coïncident avec l'actualité. Le Groupe de MONTRÉAL fait remarquer que les nouveaux groupes doivent fonder une bibliothèque à l'usage de leurs adhérents.

LE CHOMAGE

La suite de l'ordre du jour appelle la discussion de la grande question du chômage. SCHICK donne lecture du rapport de Ribeyron. Il indique que ce rapport confient d'intéressantes méthodes d'organisation. La Fédération parisienne avait engagé ses adhérents à entrer dans les comités de chômeurs et à garantir l'indépendance de ces comités à l'égard des partis politiques. Les syndicats devraient au contraire étendre leur influence sur ces comités.

Le nom du Groupe de CROIX, Cathelot proteste contre cette tactique. Il déclare que les chômeurs devraient prendre un mot d'ordre précis : le moratorium des loyers. LASHORTES trouve que c'est insuffisant, mais qu'il faut cependant envisager la fixation de mots d'ordre en vue de l'amélioration du sort des chômeurs.

COURAMY (Bruxelles) dit que les anarchistes auraient tout intérêt à tenter de former au sein des syndicats des comités de chômeurs et à essayer de les grouper ensuite en une sorte de front unique pouvant donner un mot d'ordre unique à ces organisations de chômeurs. Ce grand pas accompli, il ne resterait plus qu'à fixer la tactique à suivre. Il donne l'exemple de nos camarades belges qui luttent pour le loyer gratuit aux chômeurs, ce qui est une lutte révolutionnaire par excellence, puisqu'elle porte atteinte au droit de propriété. Un autre moyen qui a l'air réformiste en France, mais qui est de nature à redonner aux chômeurs du courage et de la confiance en eux-mêmes, est celui qui consiste à envoyer des délégations syndicales dans les grands magasins pour obtenir diverses facilités (réduction de prix, paiements échelonnés, etc.) en appuyant ces demandes d'un mouvement de masse suivi d'un boycottage en cas de refus.

Les groupes du 10^e, du 5^e et du 13^e ayant dit qu'ils s'abstenaient sur la question du chômage, alors qu'ils ne l'avaient pas fait au Congrès de la région parisienne, CARPENTIER (Saint-Denis) s'en étonne et rappelle qu'à ce moment le groupe du 10^e avait présenté un projet.

PRUDHOMMEAUX (Nîmes) montre par l'exemple des comités de chômeurs du Gard que l'action politique au sein de ces comités empêche l'action directe et est un facteur de corruption des militants. Il signale le danger de s'associer aux revendications démagogiques du parti communiste, qui auraient pour résultat d'égaliser le chômage et de le faire durer, non de le supprimer. Au contraire, la lutte directe, par exemple pour obtenir le moratorium des loyers, apprend aux chômeurs à tout attendre d'eux-mêmes et à ne pas compter sur l'Etat. C'est un commencement d'expansion, donc de révolution. De même, ajouté-t-il, nous devrions entraîner les ouvriers agricoles et les paysans ruinés à s'emparer des terres abandonnées et à les mettre en culture. Si le chômage est aboli et que le capitalisme subsiste, tout sera à recommander.

RINGEAS (Jeunesse) dit qu'il appartient aux organisations ouvrières de lutter contre le chômage. FRÉMONT montre le lien de la crise économique et du chômage avec la montée du fascisme en Allemagne. Les troupes du parti communiste allemand qui luttaienr en 1919-1920 constituent aujourd'hui la presque totalité des troupes d'assaut d'Hitler. Allons-nous livrer la masse ouvrière aux démagogues qui parlaient demain ? Il y a en France 3 millions de travailleurs étrangers. Le mouvement fasciste dans la classe ouvrière partira avec cette idée : donner du travail aux ouvriers français. Déjà au lieu de donner des moyens d'existence aux chômeurs, on les décourage. Les comités de chômeurs de la région parisienne, presque tous sous l'influence du parti communiste, sont morts. Répondant à PrudhomMEAUX, il déclare : Qu'est-ce que vous appellez des méthodes anarchistes ? Les méthodes anarchistes, selon nous, sont celles qui mènent au but final, à l'anarchie, au communisme libertaire. Or, lutter activement contre le chômage, c'est lutter contre le capitalisme. C'est tout l'axe du mouvement ouvrier.

Il faut développer la solidarité entre ceux

qui travaillent et les chômeurs. La question de la réduction de la durée du travail ne doit pas amener une scission de la classe ouvrière. Elle doit apporter la concorde entre ouvriers. Mais il est essentiel que la classe ouvrière ne soit pas livrée à elle-même et que les comités de chômeurs prennent la direction du mouvement. Lutter pour l'indépendance des comités de chômeurs à l'égard des partis politiques, c'est remettre à la classe ouvrière la direction de ses destinées, c'est forger l'esprit révolutionnaire des masses. Les revendications des chômeurs sont la lutte finale contre le capitalisme.

SCHICK approuve ces déclarations et dit que les meilleurs de chômeurs sont un terrain où la graine fasciste peut être semée. Si nous laissons tomber les chômeurs, des fascistes, imitant la démagogie de Hitler, préconiseraient cette solidarité entre ceux qui travaillent et les chômeurs, mais nous en serions les victimes.

LASHORTES insiste sur la nécessité d'une propagande antifasciste parmi les chômeurs. En entrant dans les comités de chômeurs, nos camarades ne sauraient oublier qu'ils sont anarchistes, et c'est à eux de dénoncer la philanthropie patronale et fasciste avec laquelle les municipalités traivaillent à miner l'action ouvrière.

Les organisations ouvrières de base doivent avoir le rôle principal dans la lutte contre le chômage. Ces organisations sont les syndicats. On lutte donc contre le chômage avec laquelle les municipalités traivaillent à miner l'action ouvrière.

COURAMY (Liège) montre que si la crise se resorbe, un lot permanent de chômeurs restera. La pénétration du mouvement des chômeurs est très importante pour nous. La bourgeoisie, de plus en plus consciente, rejette dans les rangs des chômeurs tous ceux qui paraît être une solution qui ne résout rien. Au contraire, la liaison avec les syndicats exprime la solidarité des travailleurs et empêche l'action des jeunes. L'hostilité de la bourgeoisie à l'institution des 40 heures montre l'importance de cette revendication.

Après une courte discussion, la résolution suivante est soumise au Congrès par Frémont :

Le congrès décide de mener la lutte contre le chômage dans le sens de l'unité des forces ouvrières. Il demande aux militants de l'U.A. de rentrer dans les syndicats et dans les comités de chômeurs et de lutter pour l'indépendance de ces organisations, de lutter dans les organisations syndicales pour lier la lutte des ouvriers non chômeurs à celle des chômeurs. Une des revendications qui s'imposent immédiatement est la lutte pour la semaine de 40 heures sans réduction de salaire.

PRUDHOMMEAUX propose une motion sur l'expropriation capitaliste. FRÉMONT veut que devant la situation économique présente, le Congrès prenne une position tactique et non plus uniquement doctrinale. MUALDES lit une lettre de Hocine Meurant et montre que son contenu est en accord avec les positions de Frémont.

Plusieurs groupes sont opposés à la diffusion d'un tract imprimé au nom du groupe du 10^e à cause de sa position à l'égard du chômage. LAUZILLE trouve dangereuse la revendication du sursalaire familial qui figure sur ce tract. DUCHAMP la défend. GUARDY, FRÉMONT, LASHORTES s'y opposent et demandent que le Congrès décide que le tract du 10^e ne soit plus diffusé. Adopté.

La résolution de Frémont sur l'action à mener contre le chômage est alors adoptée à l'unanimité.

LA LUTTE CONTRE LE FASCISME

HENRI LUCIEN commente le rapport qui a été adressé aux groupes. Il montre que le fascisme est le dernier sursaut de la bourgeoisie pour sauver ses priviléges. La division de la classe ouvrière sous l'influence des passions politiques est favorable au mouvement fasciste. On dresse également les chômeurs contre ceux qui travaillent et réciprocement.

Le devoir de la classe ouvrière est de mettre un terme aux passions politiques et d'éviter de se laisser entraîner à des actions qui la détourneraient de ses véritables intérêts. Il faut donc dénoncer les menées fascistes et réaliser le front antifasciste de tous ceux dont la vie est menacée. Il ne faut négliger aucun appui et faire vite. C'est une question de vie ou de mort.

Le PRÉSIDENT donne lecture d'un rapport de la fédération espagnole qui déclare que tous les partis politiques ont en eux des germes de fascisme et qu'il faut lutter contre le fascisme en faisant connaître et aimer l'anarchie.

Le GROUPE DE CROIX prend position contre un accord éventuel avec les partis politiques, même dans la lutte antifasciste ; il préfère qu'on éclaire l'opinion publique, et il fait confiance à la réaction spontanée de la foule ouvrière.

LA LETTRE D'ERNESTAN sur ce point fait état des deux voies dans lesquelles nous pouvons nous engager : la voie doctrinale et celle de l'unité prolétarienne. L'unité ne lui apparaît pas souhaitable. Il lui oppose l'entente entre les forces anticapitalistes et prolétariennes et il conclut à la nécessité pour les anarchistes de travailler au renforcement de leurs organisations en réalisant leur entente sur des bases et pour des buts précis et en perfectionnant leurs méthodes de travail.

VERDIER (Lilas) s'élève contre la tactique proposée par nos camarades espagnols, qu'il juge inefficace.

DUCHAMP (10^e) apporte le point de vue de divers groupes de province. Toulouse déclare qu'il faut compter surtout sur le prolétariat des villes et oppose au plan fasciste un plan d'économie libertaire.

CARPENTIER, au nom du groupe de Saint-Denis, appuie la tactique de front unique telle qu'elle a été proposée dans le *Libertaire*.

Le groupe de Saint-Denis, après expériences locales, rejette toute entente avec les partis politiques, mais reste partisan d'une entente avec les organisations syndicales en dehors de tout appel au concours de partis.

B. Lantier fait connaître le point de vue du GROUPE DE LILLE qui a organisé un comité local de lutte contre la répression capita-

liste et qui convie les autres groupes à imiter cet exemple.

LAUZILLE (5^e et 13^e) est d'accord avec le groupe de Saint-Denis et nos camarades espagnols. Il montre par l'exemple du comité Miranda et du comité d'Amsterdam que le parti communiste et ses filiales S.R., S.O.I., etc., se livrent à un travail systématique de désagrégation des forces ouvrières. Il rappelle que le travail forcé, à l'imitation de ce qui se passe en Allemagne, a été introduit dans certains départs. Toutefois, il est possible de lutter contre le fascisme par la création de groupes de combat décidés à lutter par les méthodes d'action directe.

FRÉMONT montre que le front unique est une nécessité immédiate si l'on veut lutter efficacement contre le fascisme. Les exemples des dictatures de Primo de Rivera, de Mussolini, de Hitler, le prouvent. La situation du prolétariat dans les pays de dictature est une preuve suffisante de ce que le régime qui existe en France n'est pas le pire.

Le fascisme est une forme d'organisation politique de la bourgeoisie qui correspond au développement actuel du capitalisme. Il est nécessaire que le prolétariat s'adapte aussi à la situation présente. La bourgeoisie s'efforce de parvenir au pouvoir dans les formes légales en s'appuyant sur les masses populaires qu'elle conquiert en reprenant au prolétariat ses mots d'ordre révolutionnaires : Hitler s'est proclamé anticapitaliste jusqu'à son arrivée au pouvoir.

Nous ne devons pas permettre au capitalisme de conquérir ces masses, mais nous sommes pas capables de l'en empêcher nous seuls. D'où la nécessité de nous entraîner avec les autres forces anticapitalistes. Nous sommes partisans d'une violence réfléchie. Puisque nous ne sommes pas capables de lutter hors de la légalité, il nous faut lutter avec ceux qui, autant que nous, ont tout à craindre du fascisme. Le Congrès se doit de préconiser ce que le groupe de Lille a réalisé localement. Si un tel courant se réalise, nous empêcherons la propagande fasciste.

Mais il ne faut pas se prêter aux manœuvres qui nous mèneraient à défendre la cuisine d'un parti politique. Il faut aller à la lutte en gardant nos points de vue, notre idéologie, et bien montrer que notre but n'est pas la défense de la démocratie bourgeoise.

ANDRÉ (Jeunesse) est partisan d'un front unique dans la lutte contre le fascisme.

DUCHAMP (10^e) dit que les anarchistes n'ont pas à organiser la lutte avec un parti politique quelconque, mais avec la C.G.T.S.R. Il met en garde contre les appels à la guerre des banquiers juifs. Il craint que la décision de collaborer dans un but circonspect peut avoir des conséquences inévitables, être le commencement d'un engrenage, le début de compromissions possibles.

Cependant, si une action était déclenchée par d'autres, Duchamp pense que nous pourrions y participer, mais sans créer de campagne de calomnies injurieuses.

DUCHAMP lit le point de vue du groupe du 10^e qui n'est pas d'accord avec la motion de Toulouse. Il dit que le devoir des anarchistes est de travailler en collaboration avec la C.G.T.S.R. qui adhère à l'A.I.T. dont le nombre des adhérents est considérable en Espagne et en Amérique du Sud notamment. Il voit dans cette collaboration un moyen d'augmenter le nombre des abonnés du « Libertaire ». Continuer à entrer dans les trois centrales syndicales, c'est affaiblir le mouvement. On n'arrivera pas plus à détrôner les chefs qu'à changer la mentalité des fonctionnaires. Il faut tenir compte de la situation présente, préparer au plus tôt les forces anarchistes, les grouper, fixer des mots d'ordre précis pour permettre aux anarchistes de passer à l'action.

RINGEAS (Jeunesse) s'élève contre le fait qu'il y a aujourd'hui trois centrales. Il doit y en avoir une seule groupant tous les ouvriers sans distinction de tendances politiques.

R. Lantier lit la lettre du GROUPE DE LILLE qui déclare que le Congrès ne peut discuter sur ce point qu'à titre d'information.

GUARDY donne le point de vue de son groupe : maintien du *statu quo* et approbation du syndicale.

Lashortes apporte le point de vue du GROUPE DE COURSAN. L'adhésion à la C.G.T. S. R. nous couperait des masses. Des événements trop graves nous menacent pour qu'une question de tactique nous divise. Le groupe est donc d'accord que chacun adhère à la centrale de son choix mais y travaille suivant nos conceptions anarchistes.

LASHORTES ajoute ensuite quelques mots aux arguments de Frémont : Il va falloir prendre position plus carrement. Il revient sur la division des anarchistes entre la C.G.T.S.R. et l'U.A. et regrette les attaques de la C.G.T.S.R. qui n'a jamais eu une attitude semblable. Nous ne refusons de collaborer avec aucune centrale syndicale. Notre concours est acquis toutes les fois qu'un travail est entrepris où nous pouvons œuvrer. Mais il ne suffit pas de lancer un mot d'ordre. Il faut qu'il soit appliqué. La section allemande de l'A.I.T. n'a pas tenue une seconde devant Hitler.

Le présent Congrès ne marquera pas un progrès sensible, mais un jour viendra où un Congrès anarchiste sera plus précis. Il faudra qu'un jour où l'autre, les anarchistes entrent à la C.G.T. Non pour suivre les chefs réformistes, ni pour la noyer, mais pour mener l'action sans perdre de vue que nous sommes d'abord anarchistes. Mais l'heure n'est pas venue de présenter une motion en ce sens, c'est pourquoi nous proposons de renouveler la décision de Toulouse. De nombreux copains sont obligés aujourd'hui d'adhérer à un syndicat où ils n'ont aucune affinité. Mais ils y présentent leur point de vue révolutionnaire et anarchiste. Lashortes termine en demandant au Congrès de ne pas se diviser sur ce point.

MUALDES dit que, contrairement à ce qu'affirment les militants de la C.G.T.S.R., il voit une différence notable entre l'anarchie et le syndicalisme.

LAUZILLE montre par l'exemple d'une campagne corporative que, grâce à l'adhésion à la C.G.T.S.R. les anarchistes peuvent faire entendre leur point de vue dans les meetings.

GUARDY qui préside lit une lettre de nos camarades espagnols qui disent que les

anarchistes ne peuvent lutter que dans la C.G.T.S.R. et non dans les centrales syndicales sous l'influence des partis politiques.

Carpentier apporte l'opinion du GROUPE DE DRANCY qui est partisan de la motion de Toulouse, mais manifeste sa sympathie pour la C.G.T.S.R. Il note personnellement que nos camarades espagnols se proposeraient de combattre dans la C.G.T.S.R. certains militants.

Après intervention de MÉHILLIER (Saint-Etienne), DUCHAMP (10^e), SCHICK, FRÉMONT reprend la motion de Toulouse. LAUZILLE (5^e) présente sous forme de motion le point de vue de Drancy. De sorte que 3 motions sont en présence 5^e (statu quo et sympathie à la C.G.T.S.R.) : 3 voix ; 10^e (rentrée à la C.G.T.S.R.) : 1 voix ; statu quo (motion de Toulouse) qui est adoptée. Il y a 3 abstentions. Au cours de la discussion finale, Lashortes avait déclaré que nous n'avons pas à affirmer notre sympathie pour telle ou telle centrale, et en particulier pour des camarades qui sont anarchistes et respectent nos doctrines.

DUCHAMP présente alors la seconde partie de sa motion au sujet de la tribune syndicale du *Libertaire*. Après explications de Frémont, Lauzile, Lashortes, cette motion est repoussée par le Congrès. En conséquence, le Congrès décide qu'il n'y a pas lieu d'insérer quoique ce soit en tête de la tribune syndicale du *Lib*. Une motion à l'adresse des Espagnols rallie ensuite l'unanimité du Congrès :

Le Congrès de l'U.A. C.G.T.R. réuni à Orléans, envoie son salut fraternel à nos camarades espagnols de la C.F.A.I. et de l'A.I.T. qui luttent dans des conditions difficiles à l'avant-garde du mouvement ouvrier en Espagne.

LA LUTTE CONTRE LA GUERRE

LASHORTES, rapporteur, pose rapidement les principaux points de son rapport : les menaces de guerre sont de plus en plus nombreuses depuis l'arrivée de Hitler au pouvoir ; à ces menaces répondent dans les pays capitalistes un redoublement de chauvinisme et l'idée d'une lutte des démocraties contre l'hitlerisme. Cette dernière formule fait son chemin dans la classe ouvrière. De nombreux ouvriers, intoxiqués par la grande presse acceptent cette idée que Hitler est l'ennemi plus qu'un bourgeois français. Les anarchistes doivent s'appliquer à dissiper cette nouvelle mystique, à dénoncer le danger de cette propagande dans certains partis de gauche. La guerre a pour cause essentielle les démêlés entre les impérialismes rivaux. Il ne faut pas se laisser

Le Congrès de l'U.A.C.R. à Orléans

(suite)

LA LUTTE ANTIRELIGIEUSE

COLIN (groupe d'Orléans) lit son rapport dans lequel il demande qu'on reprenne à l'U.A. une activité antireligieuse qui a été abandonnée partout ailleurs où elle a souvent servi de tremplin à des politiciens. Il demande que le *Libertaire* publie une chronique dans ce sens, et que l'on diffuse le *Flambeau* publié par le groupe de Brest.

LASHORTES indique que la question ne se pose plus comme avant 1914 et qu'il y a lieu de l'étudier attentivement, de suivre l'activité antireligieuse de la libre-pensée, prolétarienne, filiale du parti communiste, et, de toute manière, mettre la classe ouvrière en garde contre le renouveau de la propagande religieuse dans la bourgeoisie. La lutte antireligieuse est, elle aussi, une lutte anticapitaliste.

SHECK appuie ces déclarations, ainsi que FRÉMONT qui note que l'idée de Dieu a beaucoup perdu de sa puissance. C'est contre la volonté de domination de l'Église qu'il faut lutter. Les militants de l'U.A. peuvent aller dans les organisations de libre-pensée et y apporter leur point de vue anarchiste.

LASHORTES montre que l'action antireligieuse dans les loges maçonniques est annullée par les convenances prédomine l'influence de quelques grands bourgeois. C'est ainsi que certains ont voté il y a dix ans la rentrée des Congrégations.

FRÉMONT pense que le Congrès n'a pas à décider dans quelle organisation les anarchistes doivent lutter contre la religion.

La discussion est close par le vote du rapport de Colin dont les termes sont approuvés par 20 voix contre 2 voix et 2 abstentions.

ELECTION DE LA C. A.

SHECK donne connaissance de la C.A. à Toulouse. Au nom de l'ancienne C.A., il donne la liste des noms proposés au vote du Congrès. Après observations de LAUZILLE (13^e) et de RINGEAS (Jeunesse), le nom d'un camarade du groupe du 13^e est remplacé par celui de Langlois (Jeunesse).

SHECK fait remarquer que la nouvelle liste comprend 15 noms pour que le travail soit plus efficace et qu'il y ait une liaison avec les groupes de province.

R. LANTIER demande que le Congrès confirme que les membres du bureau de la Fédération parisienne assistent aux réunions de la C.A.

DUCHAMP demande que le nom des camarades présents à chaque C.A. soit publié avec l'indication des membres excusés. En cas de démission ou d'absences non motivées, le Congrès doit prévoir le renouvellement.

SHECK rappelle qu'à Toulouse il a été décidé que les membres de la C.A. devaient adresser un compte rendu aux groupes.

CATHÉLOT demande à Duchamp s'il veut entrer à la C.A. comme correspondant du groupe d'Orléans. DUCHAMP accepte sous réserve de l'approbation de son groupe.

LAUZILLE explique qu'il votera contre la C.A. proposée.

Le Congrès accepte les noms proposés moins 3 voix et une abstention.

ELECTION DU COMITÉ DE RÉDACTION

Le nom de l'ancienne C.A. SHECK donne la liste du Comité de rédaction du *Libertaire* et indique que ses membres ont accepté d'être proposés de nouveau.

RINGEAS demande qu'un jeune fasse partie du nouveau Comité de rédaction.

DUCHAMP est d'accord sur ce point. Néanmoins, comme LAUZILLE, il votera contre le C.R. proposé.

Après mise aux voix, le nouveau Comité de rédaction est élu moins 4 voix et une abstention.

La GESTION du LIBERTAIRE

FRÉMONT rend compte de la situation financière du *Libertaire*. Elle s'est aggravée depuis Toulouse. Les tentatives de réaliser des économies ont causé parfois un retard dans la parution qui a été très préjudiciable au journal. Les recettes ont beaucoup baissé. Cependant, eu égard à la baisse des recettes ailleurs, celle du *Libertaire* apparaît encore assez limitée.

Néanmoins, il faut assurer l'existence du *Libertaire*. Tous les moyens préconisés ne peuvent avoir d'effet qu'à très longue échéance. Seules paraissent sûres les souscriptions. Les lettres reçues montrent que la crise est cause de leur diminution. De nombreux abonnés sont en retard. Pour la même raison, il n'est pas possible de faire pression sur eux. Il faut pourtant tenir le coup en attendant. Chaque semaine, le déficit est important et il faut arriver à le combler. Les camarades qui travaillent doivent avoir à cœur d'imiter l'exemple des groupes d'amis du *Libertaire*, créer de nouveaux groupes, surveiller la vente, chercher des abonnés, recevoir des souscriptions. Un petit nombre d'amis dévoués peut arriver à faire vivre le *Libertaire*. Plus le nombre des amis du *Libertaire* sera élevé, moins l'effort de chacun sera grand.

DUCHAMP donne lecture de plusieurs lettres de province. Il pose quelques questions à Scheck et à Frémont avant d'exposer le point de vue du groupe du 10^e. Il voudrait voir un contrôle efficace et permanent de la trésorerie du *Libertaire* par quelqu'un du métier. Il souhaite par mesure d'économie que le *Libertaire* soit imprimé en province et il chiffre l'économie qui selon lui en résulterait.

LAUZILLE dit que les groupes du 5^e et du 13^e sont d'accord avec celui du 10^e pour les mesures propres à réduire les frais d'administration.

FRÉMONT donne de nouvelles précisions sur la gestion financière du *Libertaire* et montre qu'on ne peut réduire les frais dans la proportion indiquée par Duchamp. Fré-

mont s'est renseigné auprès du groupe de Saint-Etienne sur l'économie qui pourrait être réalisée en faisant imprimer le *Libertaire* en province. Cette économie serait, dans les conditions actuelles (tirage et format), de 170 francs par semaine. Le groupe de Saint-Etienne a pensé que dans ces conditions il n'était pas nécessaire d'envisager plus longtemps cette mesure. D'un autre côté, Frémont signale quelques inconvénients résulterait pour la rédaction d'un tel transfert. Un décalage d'au moins huit jours avec l'actualité ouvrière en serait la conséquence.

PRUDHOMMEAU estime que ces inconvénients sont de peu d'importance, que des économies pourraient être réalisées en demandant l'aide de copains chômeurs, et qu'il vaudrait mieux que les articles paraissent plus tard mais que le journal sorte chaque semaine.

DUCHAMP reprend ses propositions : suppression de l'administrateur qui serait remplacé par une gérante de la librairie.

Le GROUPE DE LILLE voudrait qu'on discute moins et qu'on travaille davantage.

Après une discussion à laquelle prennent part Scheck, Darriet, André, Guyard, Ringuier, le Congrès accepte sur la proposition du groupe de Lille que la librairie du *Libertaire* continue à donner des facilités de paiement aux groupes qui ouvrent une librairie volontaire.

FRÉMONT déclare que l'administrateur du *Libertaire* n'a pas seulement une besogne de commercier à assumer, ce qui suffirait à justifier son maintien.

Il reprend un moyen préconisé par Basquin au sujet de la Voix de province que le groupe de Saint-Etienne trouve insuffisante dans sa forme actuelle : que deux colonnes soient réservées alternativement aux différentes fédérations. Mais il craint que ces deux colonnes soient difficilement remplies en ce qui concerne certaines fédérations.

Il ajoute qu'il faut partir avec l'idée que le Congrès d'Orléans n'est pas une fin, mais un commencement, et avec la volonté d'agir, de travailler à la diffusion du *Libertaire*, à l'organisation de tournées de propagande. Il pense que d'ici septembre on peut préparer utilement ce travail.

La gestion financière du *Libertaire* est approuvée par le Congrès moins 3 voix et une abstention.

NOMINATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR

FRÉMONT a indiqué qu'il n'accepterait pas le renouvellement de son mandat. Il a pensé, d'accord avec les groupes de Montréal, de Saint-Denis, de Meaux, des Jeunesse, que deux colonnes soient réservées alternativement aux différentes fédérations. Mais il craint que ces deux colonnes soient difficilement remplies en ce qui concerne certaines fédérations.

Il ajoute qu'il faut partir avec l'idée que le Congrès d'Orléans n'est pas une fin, mais un commencement, et avec la volonté d'agir, de travailler à la diffusion du *Libertaire*, à l'organisation de tournées de propagande. Il pense que d'ici septembre on peut préparer utilement ce travail.

La gestion financière du *Libertaire* est approuvée par le Congrès moins 3 voix et une abstention.

QUESTIONS DIVERSES

Le nom du GROUPE DE DRANCY, Carpentier demande au Congrès d'accepter la rentrée dans l'U.A. du groupe de Livry-Gargan et de la Fédération du Languedoc. Accepté.

Le nom du GROUPE DE BREST, Scheck demande que le Congrès mandate la C.A. pour envoyer une lettre à toutes les organisations anarchistes en dehors de l'U.A. pour qu'elles y entrent. Adopté.

Le nom du GROUPE DE BREST, Scheck demande que le Congrès mandate la C.A. pour envoyer une lettre à toutes les organisations anarchistes en dehors de l'U.A. pour qu'elles y entrent. Adopté.

Le nom du GROUPE DE BREST, Scheck demande que le Congrès mandate la C.A. pour envoyer une lettre à toutes les organisations anarchistes en dehors de l'U.A. pour qu'elles y entrent. Adopté.

Le nom du GROUPE DE BREST, Scheck demande que le Congrès mandate la C.A. pour envoyer une lettre à toutes les organisations anarchistes en dehors de l'U.A. pour qu'elles y entrent. Adopté.

Le nom du GROUPE DE BREST, Scheck demande que le Congrès mandate la C.A. pour envoyer une lettre à toutes les organisations anarchistes en dehors de l'U.A. pour qu'elles y entrent. Adopté.

Le nom du GROUPE DE BREST, Scheck demande que le Congrès mandate la C.A. pour envoyer une lettre à toutes les organisations anarchistes en dehors de l'U.A. pour qu'elles y entrent. Adopté.

Le nom du GROUPE DE BREST, Scheck demande que le Congrès mandate la C.A. pour envoyer une lettre à toutes les organisations anarchistes en dehors de l'U.A. pour qu'elles y entrent. Adopté.

Le nom du GROUPE DE BREST, Scheck demande que le Congrès mandate la C.A. pour envoyer une lettre à toutes les organisations anarchistes en dehors de l'U.A. pour qu'elles y entrent. Adopté.

Le nom du GROUPE DE BREST, Scheck demande que le Congrès mandate la C.A. pour envoyer une lettre à toutes les organisations anarchistes en dehors de l'U.A. pour qu'elles y entrent. Adopté.

Le nom du GROUPE DE BREST, Scheck demande que le Congrès mandate la C.A. pour envoyer une lettre à toutes les organisations anarchistes en dehors de l'U.A. pour qu'elles y entrent. Adopté.

Le nom du GROUPE DE BREST, Scheck demande que le Congrès mandate la C.A. pour envoyer une lettre à toutes les organisations anarchistes en dehors de l'U.A. pour qu'elles y entrent. Adopté.

Le nom du GROUPE DE BREST, Scheck demande que le Congrès mandate la C.A. pour envoyer une lettre à toutes les organisations anarchistes en dehors de l'U.A. pour qu'elles y entrent. Adopté.

Le nom du GROUPE DE BREST, Scheck demande que le Congrès mandate la C.A. pour envoyer une lettre à toutes les organisations anarchistes en dehors de l'U.A. pour qu'elles y entrent. Adopté.

Le nom du GROUPE DE BREST, Scheck demande que le Congrès mandate la C.A. pour envoyer une lettre à toutes les organisations anarchistes en dehors de l'U.A. pour qu'elles y entrent. Adopté.

Le nom du GROUPE DE BREST, Scheck demande que le Congrès mandate la C.A. pour envoyer une lettre à toutes les organisations anarchistes en dehors de l'U.A. pour qu'elles y entrent. Adopté.

Le nom du GROUPE DE BREST, Scheck demande que le Congrès mandate la C.A. pour envoyer une lettre à toutes les organisations anarchistes en dehors de l'U.A. pour qu'elles y entrent. Adopté.

Le nom du GROUPE DE BREST, Scheck demande que le Congrès mandate la C.A. pour envoyer une lettre à toutes les organisations anarchistes en dehors de l'U.A. pour qu'elles y entrent. Adopté.

Le nom du GROUPE DE BREST, Scheck demande que le Congrès mandate la C.A. pour envoyer une lettre à toutes les organisations anarchistes en dehors de l'U.A. pour qu'elles y entrent. Adopté.

Le nom du GROUPE DE BREST, Scheck demande que le Congrès mandate la C.A. pour envoyer une lettre à toutes les organisations anarchistes en dehors de l'U.A. pour qu'elles y entrent. Adopté.

Le nom du GROUPE DE BREST, Scheck demande que le Congrès mandate la C.A. pour envoyer une lettre à toutes les organisations anarchistes en dehors de l'U.A. pour qu'elles y entrent. Adopté.

Le nom du GROUPE DE BREST, Scheck demande que le Congrès mandate la C.A. pour envoyer une lettre à toutes les organisations anarchistes en dehors de l'U.A. pour qu'elles y entrent. Adopté.

Le nom du GROUPE DE BREST, Scheck demande que le Congrès mandate la C.A. pour envoyer une lettre à toutes les organisations anarchistes en dehors de l'U.A. pour qu'elles y entrent. Adopté.

Le nom du GROUPE DE BREST, Scheck demande que le Congrès mandate la C.A. pour envoyer une lettre à toutes les organisations anarchistes en dehors de l'U.A. pour qu'elles y entrent. Adopté.

Le nom du GROUPE DE BREST, Scheck demande que le Congrès mandate la C.A. pour envoyer une lettre à toutes les organisations anarchistes en dehors de l'U.A. pour qu'elles y entrent. Adopté.

Le nom du GROUPE DE BREST, Scheck demande que le Congrès mandate la C.A. pour envoyer une lettre à toutes les organisations anarchistes en dehors de l'U.A. pour qu'elles y entrent. Adopté.

Le nom du GROUPE DE BREST, Scheck demande que le Congrès mandate la C.A. pour envoyer une lettre à toutes les organisations anarchistes en dehors de l'U.A. pour qu'elles y entrent. Adopté.

Le nom du GROUPE DE BREST, Scheck demande que le Congrès mandate la C.A. pour envoyer une lettre à toutes les organisations anarchistes en dehors de l'U.A. pour qu'elles y entrent. Adopté.

Le nom du GROUPE DE BREST, Scheck demande que le Congrès mandate la C.A. pour envoyer une lettre à toutes les organisations anarchistes en dehors de l'U.A. pour qu'elles y entrent. Adopté.

Le nom du GROUPE DE BREST, Scheck demande que le Congrès mandate la C.A. pour envoyer une lettre à toutes les organisations anarchistes en dehors de l'U.A. pour qu'elles y entrent. Adopté.

Le nom du GROUPE DE BREST, Scheck demande que le Congrès mandate la C.A. pour envoyer une lettre à toutes les organisations anarchistes en dehors de l'U.A. pour qu'elles y entrent. Adopté.

Le nom du GROUPE DE BREST, Scheck demande que le Congrès mandate la C.A. pour envoyer une lettre à toutes les organisations anarchistes en dehors de l'U.A. pour qu'elles y entrent. Adopté.

Le nom du GROUPE DE BREST, Scheck demande que le Congrès mandate la C.A. pour envoyer une lettre à toutes les organisations anarchistes en dehors de l'U.A. pour qu'elles y entrent. Adopté.

Le nom du GROUPE DE BREST, Scheck demande que le Congrès mandate la C.A. pour envoyer une lettre à toutes les organisations anarchistes en dehors de l'U.A. pour qu'elles y entrent. Adopté.

Le nom du GROUPE DE BREST, Scheck demande que le Congrès mandate la C.A. pour envoyer une lettre à toutes les organisations anarchistes en dehors de l'U.A. pour qu'elles y entrent. Adopté.

Le nom du GROUPE DE BREST, Scheck demande que le Congrès mandate la C.A. pour envoyer une lettre à toutes les organisations anarchistes en dehors de l'U.A. pour qu'elles y entrent. Adopté.

Le nom du GROUPE DE BREST, Scheck demande que le Congrès mandate la C.A. pour envoyer une lettre à toutes les organisations anarchistes en dehors de l'U.A. pour qu'elles y entrent. Adopté.

Le nom du GROUPE DE BREST, Scheck demande que le Congrès mandate la C.A. pour envoyer une lettre à toutes les organisations anarchistes en dehors de l'U.A. pour qu'elles y entrent. Adopté.

Le nom du GROUPE DE BREST, Scheck demande que le Congrès mandate la C.A. pour envoyer une lettre à toutes les organisations anarchistes en dehors de l'U.A. pour qu'elles y entrent. Adopté.

Le nom du GROUPE DE BREST, Scheck demande que le Congrès mandate la C.A. pour envoyer une lettre à toutes les organisations anarchistes en dehors de l'U.A. pour qu'elles y entrent. Adopté.

Le nom du GROUPE DE BREST, Scheck demande que le Congrès mandate la C.A. pour envoyer une lettre à toutes les organisations anarchistes en dehors de l'U.A. pour qu'elles y entrent. Adopté.

Le nom du GROUPE DE BREST, Scheck demande que le Congrès mandate la C.A. pour envoyer une lettre à toutes les organisations anarchistes en dehors de l'U.A. pour qu'elles y entrent. Adopté.

Le nom du GROUPE DE BREST, Scheck demande que le Congrès mandate la C.A. pour envoyer une lettre à toutes les organisations anarchistes en dehors de l'U.A. pour qu'elles y entrent. Adopté.

Le nom du GROUPE DE BREST, Scheck demande que le Congrès mandate la C.A. pour envoyer une lettre à toutes les organisations anarchistes en dehors de l'U.A. pour qu'elles y entrent. Adopté.